

ROUTES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — VISITE DE 4 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ROUTIERS



Visite du président du Département et de l'équipe de la direction des routes sur le nouvel aménagement de la RD 34a à Chelles (requalification du chemin du corps de garde).

Mardi 17 et mercredi 18 août, Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne, a visité plusieurs aménagements routiers terminés fin 2020 ou au printemps 2021 dans les communes de Crécy-la-Chapelle, Compans, Chelles et Cély-en-Bière. Gros plan sur ces 4 aménagements.

 Créé le: 18/08/2021

Crécy-la-Chapelle : réalisation d'un giratoire

Pendant deux jours, Jean-François Parigi a effectué des visites de terrain à la rencontre des agents départementaux des routes, sur l'ensemble du territoire. A cette occasion, le président du Département s'est rendu sur plusieurs aménagements routiers majeurs récemment achevés.

Première étape : le giratoire de Crécy-la-Chapelle, où le président du Département s'est rendu en compagnie de la vice-présidente Anne Gbiorczyk. De janvier à juillet 2021, le carrefour des routes départementales 934 et 20e a été entièrement réaménagé, avec deux objectifs :

- sécuriser et fluidifier les flux routiers,
- s'adapter à l'évolution du trafic liée à la création du parc immersif « Parrot World ».

D'un montant de 521 000 €, cette opération a été financée par la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne, avec une participation de la commune de Crécy-la-Chapelle et de la Société Omega Tropical Park, pr

Compans : doublement de la RD 212 et réalisation d'un ouvrage d'art



Visite du projet d'aménagement dans la commune de Compans, avec en arrière-plan le nouvel ouvrage d'art.

La seconde visite du président du Département a eu lieu sur le chantier de la liaison Meaux-Roissy. De novembre 2019 à mi-juin 2021, le Département a réalisé les travaux de doublement de la RD 212 et construit un ouvrage d'art rétablissant la circulation agricole.

Objectifs de ces travaux :

- Agrandir la RD212 en créant 2x2 voies, au lieu de 2x1 voie,
- Construire des bassins de rétention des eaux pluviales,
- Créer un pont permettant le passage des engins agricoles sous la RD212.

Financé à 50 % par le Département et à 50 % par la Région Île-de-France, le coût de cette opération s'élève à 9 210 000 € TTC.

Chelles : requalification du chemin du corps de garde



Le Président du Département aux côtés des agents de la Direction des Routes à l'emplacement du nouvel aménagement de la RD 34a, dans la commune de Chelles

Jean-François Parigi s'est ensuite rendu à Chelles pour visiter le nouveau chemin du corps de garde de la route départementale 34a.

Réalisés dans le cadre de la liaison sud de Chelles entre mai 2020 et mai 2021, ces travaux ont consisté en :

- la création d'une voie verte,
- la requalification de la voirie,
- le renouvellement du carrefour à feux au niveau du château d'eau,
- la remise en état de la signalisation horizontale et verticale,
- la mise en place d'éclairage public.

Financée par le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France, la Communauté d'Agglomération Paris Val de la Marne et la commune de Chelles, cette opération représente un investissement total de 3 166 000 €.

Cély-en-Bière : création d'une station de covoiturage



Le jeudi 18 août, Jean-François Parigi a visité la nouvelle aire de covoiturage de Cély-en-Bière, en compagnie d'Olivier Lavenka, 1er vice-président du Département en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture, et des conseillers départementaux Isoline Garreau et Pascal Gouhory.

En service depuis le 5 juillet dernier, cette station de covoiturage a été réalisée par le Département entre octobre 2020 et mai 2021. D'une capacité de 47 places, elle est entièrement sécurisée (clôture grillagée, portique anti-gabarit et vidéo surveillance) et comporte aussi des abris voyageurs et des casiers cycles. Elle est par ailleurs agrémentée d'arbres et de végétaux, ainsi que d'un bassin de filtration naturel.

Les objectifs de ce nouvel équipement :

- répondre à la demande croissante de covoiturage, liée à l'échangeur de l'autoroute A6 dans le cadre du schéma départemental de stations multimodales de covoiturage,
- mettre un terme au stationnement sur les accotements car dangereux pour les piétons,
- sécuriser la liaison pour les modes doux entre le village et la station (RD372).

Le coût de cette opération s'élève à 488 000 € TTC, financés à 50 % par la Région Île-de-France et à 50 % par le Département de Seine-et-Marne. La commune de Cély-en-Bière a apporté le terrain.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 65% des habitants de Seine-et-Marne utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail avec un très faible taux d'occupation (1,19 personne par véhicule). C'est pourquoi le Département de Seine-et-Marne encourage les modes de déplacement alternatifs tels que le covoiturage.

A ce jour, le département a financé et réalisé 20 stations de covoiturage, dont onze d'intérêt départemental.

Aujourd'hui, le schéma de covoiturage fixe un objectif de 40 aires d'intérêt départemental, complétées par des stations locales pour répondre aux besoins de covoiturage.